

Paris, le 29 juillet 2015

## **CAP de transition le 23 juillet 2015**

Une CAP nationale N° 1 s'est tenue le 23 juillet dernier. Elle concernait les AGFIP et les AFIP.

Solidaires Finances Publiques était représenté par Gilles GAUTHIER titulaire élu et Christian BOULAIS expert.

La présence dans le projet de mouvement d'Hugues PERRIN Chef de service RH pressenti pour occuper des fonctions de DRFIP a conduit Vincent MAZAURIC DGA à la présidence de cette CAP.

Mission à laquelle il s'exerça avec une clarté décapante au fond, et le phrasé inimitable qui est le sien. Irritant pour les uns, apprécié par les autres, c'est un personnage à n'en pas douter.

### **Nos propos liminaires**

Pour planter le décor, nous avons réitéré devant Mr MAZAURIC un certain nombre de sujets pour lesquels nous attendons des clarifications et des avancées.

- L'organisation des CAP 1 est à reconsidérer car en l'état elle est incompatible avec les droits élémentaires des représentants des personnels à exercer leur mission.
- La décision prétorienne prise par le Directeur Général de faire contribuer l'encadrement supérieur et intermédiaire à toutes les causes (réduction du déficit, financement de la lutte contre le terrorisme....) en réduisant en valeur absolue leur rémunération est vécue comme une décision stigmatisante, opaque et injuste.
- La Direction générale a une propension inacceptable à s'affranchir allègrement des dispositifs statutaires, à adopter des règles de gestion sans concertation et sans information préalable.
- Les chaînes naturelles sont interrompues en nomination et en promotion.

Certains points positifs ont été soulignés.

- La politique d'engagement de départ assortie d'une promotion de fin de carrière trouve de plus en plus d'illustrations concrètes.

- Lorsque la cible GPEEC entre en conflit avec le volume de promotions « garanti », c'est la cible GPEEC qui s'efface.

- Des situations individuelles ont pu être réglées dans ce mouvement et d'une manière générale RH1B sait y accorder l'importance qu'elles méritent.

En conclusion, Solidaires Finances Publiques a sollicité un groupe de travail à l'automne 2015 pour débattre des règles de gestion applicables aux cadres relevant de la CAP 1.

### **Réponse de Vincent MAZAURIC**

Dans sa réponse, Vincent MAZAURIC a, et c'est une bonne chose, mixé des réponses politiques et des réponses techniques liées à la CAP. On retiendra :

#### **Il faut savoir expliquer où l'on va**

La DGFIP a des missions qui sont intrinsèquement régaliennes et qu'elle va évidemment conserver.

Comme les moyens notamment humains vont continuer à se réduire, il faut nous organiser et donc ne pas rester en l'état. C'est tout le sens des orientations du Directeur général.

Les moyens de la DGFIP diminuent à une vitesse bien supérieure aux gains de productivité générés par les simplifications et réorganisations. La DGFIP est dans une mauvaise passe. Et ce n'est pas l'annonce d'une DGFIP à 90.000 agents qui est susceptible de rassurer qui que ce soit.

Hébétés, nous marchons droit vers le désastre comme le dirait Arnaud Montebourg.....

#### **Le langage des signes**

Oui nous avons pris des mesures difficiles et nous assumons cette volonté non pas de punir mais de faire exemple, de montrer la collectivité de l'effort.

Mêmes baissé, le niveau de rémunération reste convenable mais pas inacceptable.

Il y a eu un temps du symbole mais il faudra en sortir.

La DGFIP participe à sa mesure à l'effort collectif.

On peut comprendre le langage des signes. A condition que les efforts soient équitablement répartis dans la société et que les résultats soient au rendez-vous. En l'état, ces deux conditions ne sont pas réunies et dans l'instant, le langage des signes, c'est plutôt déroute, défaite, branlée dans les urnes... ça aussi c'est un signe.

#### **Le tour extérieur**

Les cadres de la DGFIP se voient un peu trop beaux. Il faut faire tomber les écailles devant nos yeux et avoir le courage d'aller faire ses preuves ailleurs. D'ailleurs nous envisageons promouvoir une mobilité temporaire hors de la DGFIP quitte à prendre en charge le différentiel de rémunération.

Sur la nécessaire mobilité pourquoi pas. Par contre et par expérience, il y a loin de la coupe aux lèvres. C'est quand même un sujet sur lequel nous pourrions avancer et il est clair que porté par Vincent Mazauric des avancées sont envisageables à commencer par la coopération internationale.  
Mais ces mesures aussi utiles soient-elles resteront cosmétiques.

### **Tapis roulant versus tapis volant**

Vincent MAZAUERIC a utilisé à de nombreuses reprises la métaphore du tapis roulant pour illustrer les cas d'application mécanique de règles pré définies. Celles justement qui donnent de la lisibilité.

Mais justement pour s'en affranchir dans certains cas.

«Il faut faire la différence entre lisibilité et automatisme», « il ne faut pas comprendre que l'on a été primé sur un poste, il faut comprendre que l'on a pas été choisi»

Il est clair que sur les mouvements de commandement personne n'a jamais revendiqué le principe de linéarité des carrières et l'application mécanique de la règle de l'ancienneté. Pour autant, dans un contexte de raréfaction des possibilités, il faut au moins que les choix opérés soient cohérents, lisibles, expliqués, acceptés et acceptables.

D'où l'utilité d'avoir une CAP 1 qui joue pleinement son rôle sur la bases d'une règle du jeu établie.

C'est tout le sens du groupe de travail que nous avons proposé à la rentrée.

### **AGFIP Classe exceptionnelle**

L'absence de nomination fait partie des signes donnés par la DGFIP. Mr MAZAUERIC a convenu que l'argument consistant à prétendre qu'il fallait faire ses preuves avant d'être nommé est un argument qui a du mal à résister dans la durée.

Pour l'avenir, il y aura probablement de nouvelles nominations d'AGFIP classe exceptionnelle mais sur un périmètre resserré. En gros c'est un pronostic, Paris, les DRFIP de province et quelques très grosses directions emblématiques, plus quelques chargés de mission pour répondre à des situations particulières.

### **AGFIP Première classe. «Parce que c'était lui, parce que c'était moi»**

Pour être nommé AGFIP première classe, il faut cumulativement avoir un parcours digne d'éloges et être le bon candidat au bon moment. Et souvent ça ne suffit pas.

Dans le mouvement examiné en CAP ont été promus deux au tour extérieur, deux nominations sur place et une nomination fin de carrière.

### **AGFIP Classe normale**

Dans ce mouvement, 14 AFIP ont été promus AGFIP de classe normale dont 3 en fin de carrière.

S'agissant des promotions, elles sont issues du tableau Directeur départemental 2007 et IP trésor 1993. Ces deux tableaux ne sont pas totalement épuisés. Mais les tableaux 2008 et 1994 seront désormais examinés.

Une CAP devrait d'ailleurs se tenir avant la fin de l'année. A cette fin, une campagne de desiderata sera lancée à la rentrée.

## **AFIP**

Hormis un cas particulier, tous les AFIP de la dernière sélection ont trouvé une affectation. Ce qui est un progrès par rapport à l'année précédente.

**Cette CAP marque une transition entre deux périodes, entre deux histoires probablement aussi.**

**Hugues PERRIN était issu de l'équipe fondatrice de la DGFIP. Il s'en va et un nouveau chef de service RH sera nommé pour le remplacer.**

**La gestion RH est délicate à conduire par gros temps.**

**On ne sait actuellement rien de la nouvelle équipe, de l'ampleur des changements, des choix stratégiques qui seront opérés. Par contre, elle trouvera dans la corbeille un héritage de valeurs, d'écoute et d'humanité.**

**On peut avoir des désaccords, des divergences mais il est plus facile de les assumer lorsque l'on partage les mêmes valeurs.**

**Nous souhaiterions que la corbeille soit conservée car elle vaut cher.**

### **La section des Administrateurs et Conservateurs est représentée par :**

Christian BOULAIS AGFIP Secrétaire de section et rédacteur du présent journal

Gilles GAUTHIER AGFIP Classe 1 Elu titulaire CAP 1

Claude PAIN AGFIP Classe 1 Elu suppléant CAP 1

Didier JASSELIN Représentant la section au Conseil Syndical de Solidaires FIP

Serge LODIER Conservateur des Hypothèques

Bernard CAMUT Secrétaire national en charge de l'Encadrement supérieur